

Forum national sur les espèces aquatiques envahissantes

Le 1^{er} Forum national sur les espèces aquatiques envahissantes s'est tenu le 25 février dernier à Sherbrooke. L'événement avait pour objectif de « faciliter la compréhension collective des récentes avancées scientifiques et à collaborer pour prévenir l'introduction des EAE, ainsi qu'à améliorer les techniques de contrôle dans les milieux déjà affectés » (RNCREQ).

Stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques envahissantes de l'Estrie

David O'connor, chargé de projet au Centre régional de l'environnement (CRE) de l'Estrie a présenté la stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques envahissantes de l'Estrie.

Cette stratégie est le fruit du travail de la [Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes](#) mise en place en 2018 sur laquelle siègent municipalités, associations de lacs, MRC, OBV et gestionnaires. L'objectif de cette table est d'informer, de mettre à jour les données relatives aux espèces exotiques envahissantes (EEE), de partager ces données, de broser un portrait exhaustif de la situation, mais aussi de produire et de partager des outils de sensibilisation.

La stratégie proposée s'articule autour de 3 axes :

- 1) Prévenir les introductions
 - a. Stations de lavage : un travail d'harmonisation des méthodes de nettoyage et des messages de sensibilisation doit être fait au niveau des stations de lavage, ce qui passe par un programme de formation unique. La Table recommande de s'inspirer de la formation [Western AIS](#) utilisée dans la lutte contre les EAE dans l'Ouest des États-Unis. Cette formation sera traduite en français et offerte aux intervenants dans la lutte aux EAE.
 - b. Outils de communications : il s'agit d'augmenter les connaissances sur les stations, de bien les identifier, de les rendre le plus accessibles possible et de créer un répertoire des stations présentes dans la région.
 - c. Augmenter la vigilance autour du transport : la nouvelle stratégie préconise l'adoption d'une réglementation à l'échelle des MRC qui vise à rendre obligatoire le retrait du bouchon de vidange des embarcations lors du transport. Une réglementation similaire existe déjà en Alberta et au Manitoba. Même si cette réglementation n'est pas universelle, elle permettrait de créer une nouvelle habitude chez les plaisanciers et d'éviter le transport de grands volumes

d'eau d'un lac à l'autre et serait complémentaire au message préconisant de vidanger les embarcations avant de les déplacer.

Note : l'interception des véhicules et le déploiement d'une stratégie provinciale de lutte contre la propagation des EAE sont des points qui ont été soulevés par plusieurs intervenants au courant de la journée. L'adoption d'une réglementation et la mutualisation des ressources sont essentielles pour y arriver.

2) Harmonisation des messages

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a créé un répertoire des outils de communication et de sensibilisation aux EAE : <https://especies-envahissantes.ca/>. On y trouve énormément d'information.

3) Assurer une veille des connaissances

La Table entend poursuivre les efforts d'inventaire et de détection précoce des EAE et continuer d'outils les acteurs.

Perspectives :

- Implanter des stations de lavage centralisées à des endroits stratégiques de façon à protéger plusieurs plans d'eau
- Implanter des stations de décontamination qui seraient opérées par du personnel qualifié
- Adopter une réglementation à l'échelle provinciale et fédérale
- Mettre en place des tables similaires dans les autres régions du Québec

Prochaines étapes (déploiement de la stratégie)

- Établissement d'un plan d'action
- Début des formations de type Western AIS
- Développement d'outils de communication entre les stations et les rampes de mise à l'eau
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur les stations centralisées (où? Cogouvernance?)
- Développement d'une certification pour les stations de décontamination
- Adoption d'une réglementation sur le retrait du bouchon de vidange

La prévention de la propagation des EAE dans l'Ouest des États-Unis

Elizabeth Brown, consultante pour la *Pacific States Marine Fisheries Commission* a présenté la stratégie de lutte contre la propagation des EAE sur le territoire américain. Celle-ci a largement inspiré la table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes pour l'élaboration de sa propre stratégie.

Détectées pour la première fois en 1988 dans les Grands Lacs, la moule zébrée et la moule quagga se sont répandues à travers le bassin versant du Mississippi en l'espace de 5 ans. Quelques occurrences ont ensuite été détectées dans des États de l'Ouest dans les années 2000, résultat évident du déplacement humain.

L'approche choisie a consisté à agir immédiatement au niveau des voies de propagation plutôt que de tenter de contrôler les espèces. La stratégie adoptée repose sur une approche multi-juridictionnelle qui a nécessité la collaboration des différentes agences gouvernementales, des propriétaires terriens et des associations de lacs. La communication, la transparence, le partage des données à l'ensemble des partenaires (ex. : base de données indiquant toutes les embarcations nettoyées/inspectées ainsi que leur provenance), la mise en place d'un programme de formation (Western AISet d'éducation, et de protocoles standardisés et le recours à des outils légaux (62% des États ont des leviers réglementaires pour agir, loi sur le retrait du bouchon de vidange lors du transport) sont les éléments essentiels du succès de la prévention de la propagation des EAE.

Aujourd'hui, aucune occurrence de moules n'est recensée aux endroits où les inspections d'embarcations sont faites. Il existe une frontière est/ouest nette et bien visible de la répartition des deux espèces de moules, témoignant du succès des mesures adoptées. Une veille constante permet de réaliser quelques détections précoces en de rares endroits.

Un bel exemple de ce qu'il est possible d'accomplir grâce à la mutualisation des efforts, des ressources et de la collaboration dont le Québec gagne à s'inspirer !

Projet pilote – identification des embarcations qui restent sur un même plan d'eau

Un projet pilote du CRE de l'Estrie auquel participent les municipalités de Sherbrooke, North Hatley et Ayer's Cliff consiste à installer des sceaux sur les embarcations et les remorques à leur sortie de l'eau. Ces sceaux sont installés par le personnel qui opère la station de lavage. Cette mesure permet d'indiquer que les embarcations n'ont pas été mises en contact avec un autre plan d'eau.

Le lavage ne sera donc pas nécessaire lors de la prochaine visite à cet endroit. Si l'embarcation se rend dans un autre lac, le sceau se brise indiquant qu'un nouveau lavage est nécessaire pour tout décontaminer. L'objectif de ce projet pilote est de réduire la durée d'attente aux stations de lavage, tout en réduisant la charge de travail des employés aux mises à l'eau.

<https://www.latribune.ca/actualites/actualites-locales/estrie-et-regions/2024/08/14/un-nouveau-dispositif-pour-reduire-le-temps-dattente-aux-stations-de-lavage-NNX7J6F5UNDFPVCY24GJXALPY/>

Collaboration potentielle avec Nautisme Québec

Béatrice Launay, directrice nautisme responsable et relations avec le milieu chez Nautisme Québec était présente lors de ce forum et a notamment participé au panel de clôture de la journée. Elle a notamment contribué à l'élaboration d'une guide du plaisancier durable.

Nautisme Québec est une OBNL qui regroupe 150 entreprises du secteur de nautisme de plaisance, y compris le réseau des marinas. Ses défis : comment approcher le milieu, comment rejoindre l'ensemble

des plaisanciers qui sont très mobiles? Ces questionnements font écho aux nôtres lorsque nous parlons de rejoindre la clientèle d'hébergement de courte durée qui fréquente vos lacs.

Mme Launay a manifesté à plusieurs reprises son souhait de collaborer dans le dossier des espèces exotiques envahissantes. L'OBVBM garde son nom en tête comme potentielle collaboratrice.